

# Conditions de croissance de l'économie jurassienne

Autor(en): **Association pour la défense des intérêts du Jura**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **40 (1969)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PDJ 4

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XL<sup>e</sup> ANNÉE

Paraît une fois par mois

N<sup>o</sup> 6 Juin 1969

## SOMMAIRE

Conditions de croissance de l'économie jurassienne — Quelques réflexions actuelles sur la concentration des entreprises — Formation professionnelle et information dans l'industrie horlogère — De l'année à la microseconde — Chronique économique

## Conditions de croissance de l'économie jurassienne

*Le professeur François Schaller, l'éminent économiste jurassien qui enseigne à l'Université de Lausanne, a présenté récemment, à Porrentruy, dans le cadre de l'assemblée générale de l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie, une remarquable conférence sur les conditions de croissance de l'économie jurassienne, dont il convient de dégager quelques idées principales.*

*Au sujet de la main-d'œuvre dans le Jura (il s'agit là d'un facteur essentiel de la croissance économique), le conférencier signala deux thèses contradictoires.*

*Les uns constatent que l'on a beaucoup de peine à recruter dans le Jura de nouveaux effectifs de main-d'œuvre indigène. Les autres, par des analyses démographiques, remarquent que les jeunes Jurassiens de 20 ans environ quittent en masse le Jura et vont chercher ailleurs des emplois ; il suffirait donc, à leurs yeux, de fournir sur place de nouvelles places de travail à ces jeunes gens pour les retenir dans notre région, ces départs étant dus à l'insuffisance du développement économique du Jura.*

*Le conférencier est très sceptique à l'égard de cette dernière thèse. En effet, selon M. Schaller, on constate partout une grande mobilité des jeunes classes d'âge : les jeunes, leur apprentissage terminé, ont tendance à chercher un emploi ailleurs (attraction des grandes villes), et il est impossible de lutter contre ce phénomène. Seulement, ailleurs, les déficits de main-d'œuvre provoqués par les départs de ce genre sont compensés par les arrivées en provenance d'autres régions, alors que, dans le Jura, les apports de l'extérieur sont très limités.*

*Si donc il n'est guère possible de retenir les jeunes Jurassiens désireux d'aller occuper des emplois ailleurs, il s'agit d'essayer d'attirer chez nous des travailleurs d'autres régions par une politique d'accueil judicieuse et séduisante. En particulier, une politique de logements dynamique menée dans nos principales localités faciliterait l'installation de jeunes forces venues d'ailleurs. Il conviendrait aussi de propager à l'extérieur une autre image du Jura que celle sur laquelle nos organisations touristiques axent leur propagande. M. Schaller ne nie pas que le Jura, havre de paix idyllique, constitue une attraction touristique de premier*

ordre pour les gens fatigués des villes, qui apprécient le calme et l'air pur de nos montagnes et de nos pâturages. Mais cette image du Jura « maison de repos » ne saurait séduire que des gens déjà avancés en âge. Pour attirer chez nous de jeunes forces, il faudrait également faire connaître une autre image du Jura, celle d'une région dynamique, offrant des possibilités de faire rapidement une carrière lucrative.

On constate qu'en Suisse les pionniers de l'industrie les plus dynamiques ont souvent été des étrangers. Dans le Jura même, les créateurs des entreprises les plus prospères ne sont pas tous des autochtones.

Aujourd'hui — et M. Schaller toucha alors à certains aspects de la question jurassienne — le Jura doit accueillir sans arrière-pensée et avec les meilleures dispositions tous ceux qui seraient désireux d'y venir faire carrière, quelles que soient leur origine, leur langue et leur culture. Cette politique d'accueil aura des aspects psychologiques infiniment plus importants que les avantages matériels accordés aux industriels désireux de venir implanter une nouvelle entreprise dans le Jura (souvent, ces avantages matériels ne font du reste que favoriser la création d'entreprises éphémères, peu rentables).

Après avoir ainsi évoqué les aspects humains du développement économique du Jura, le conférencier en vint aux problèmes du capital.

Toute expansion exige d'importants investissements. Mais trop d'entreprises jurassiennes sont encore de type familial. Elles se heurtent, dans leur développement, à des seuils de croissance qui exigent l'engagement de capitaux dépassant les possibilités financières des familles actionnaires, lesquelles, par ailleurs, ont des difficultés à accéder au marché normal des capitaux. Il s'agira donc que, par des réformes de structures, nos industries jurassiennes deviennent suffisamment importantes pour accéder normalement au marché financier, en même temps qu'elles seront en mesure de recruter les cadres dynamiques dont elles ont besoin.

M. Schaller aborda dans la dernière partie de son exposé un aspect très actuel du problème : les rapports entre l'expansion économique et le développement de l'infrastructure, dans le cadre de l'aménagement du territoire. Il ne cacha pas que certaines ambitions exprimées dans le Jura lui donnaient le vertige. A ses yeux, il faut surtout éviter de chercher à provoquer une croissance économique à n'importe quel prix, qui impliquerait le gaspillage des forces et des moyens. De gros investissements d'infrastructure ne provoquent pas forcément une expansion économique. Ce qu'il convient de faire, c'est de consentir les dépenses d'infrastructure au fur et à mesure de l'expansion économique, ni avant celle-ci, ni avec retard, mais parallèlement, le développement de l'infrastructure soutenant le rythme de l'expansion économique.

Le conférencier fit aussi allusion aux aspects fiscaux du problème. L'Etat a besoin d'importantes recettes fiscales pour couvrir les dépenses d'infrastructure, et il ne peut se payer le luxe de vouloir stimuler la croissance économique en atténuant préalablement la fiscalité. Ce n'est qu'en période de pleine expansion qu'il peut encore encourager cette dernière en accordant certains allègements fiscaux.

Telles furent, assez schématiquement résumées, quelques-unes des vues développées par M. François Schaller. Cette analyse réaliste de nos problèmes mérite d'être étudiée avec attention par tous ceux auxquels l'expansion économique du Jura tient à cœur.

ADIJ